



Jubilee Lodge Marina

Information sur les événements



JLM parties : 00 _____

FONCTION _____

DATE DE LA FONCTION _____

PERSONNE DE CONTACT : _____

N° DE TÉLÉPHONE/LOCAL : _____

ADRESSE : _____

SOCIÉTÉ/UNITÉ _____

NUMÉRO DE SERVICE : _____

EMAIL _____

NOMBRE ATTENDU _____

CONFIRMÉ : _____

(Ne doit pas dépasser 90 personnes)

SET UP

FONCTION MILITAIRE

(par exemple, barbecue de l'unité, Noël de l'unité, sorties en commun, groupes O).

FONCTION CIVILE

(c.-à-d. cerf et biche, anniversaire, étalonnage de la vie, Noël, fête pré-natale)

OUI NON @ \$450.00=

MARIAGE/RÉCEPTION

OUI NON @ \$700.00=

DÉCORATION

(Décoration de la salle la veille du mariage)

OUI NON @ \$200.00=

BBQ (moyen)

OUI NON @ \$20.00=

PLACE DU FEU

OUI NON @ \$10.00=

DEUXIÈME SERVEUR DE BAR

(Obligatoire à partir de 60 personnes)

OUI NON @ \$160.00=

TOTAL DES FRAIS

COST : \$ _____

+ IMPÔTS : \$ _____

- DÉPÔT : \$ _____

TOTAL : \$ _____

BAR :

OUVERTURE

(le barman sera sur place ½ heure avant la fête)

cation)

HEURE DE FERMETURE :

0100 - 0200 HEURES

Conditions

1. Jubilee Lodge s'engage à fournir tous les services prévus dans le présent contrat, à condition que toutes les informations aient été communiquées dans les délais impartis.
2. Si toutes les informations ne sont pas fournies dans les délais, Jubilee Lodge ne peut garantir ces produits et/ou services.
3. Il est INTERDIT aux utilisateurs d'apporter des boissons alcoolisées provenant de l'extérieur dans l'établissement Jubilee Lodge. Si cela est constaté ou découvert, la réception sera interrompue et tous les frais seront facturés.
4. Toutes les boissons, y compris les boissons non alcoolisées, doivent être achetées sur place au bar du Jubilee Lodge.
5. Le personnel de Jubilee Lodge se réserve le droit de retirer toute boisson non autorisée s'il le juge nécessaire.
6. Le demandeur s'engage à payer ces produits et/ou services au plus tard le lendemain de l'événement.
7. Tout dommage ou vol causé pendant les périodes indiquées dans le présent contrat au bâtiment, aux salons ou au mobilier sera à la charge du demandeur.
8. Les bougies à flamme nue sont interdites.
9. Aucune personne âgée de moins de 19 ans ne se verra servir de l'alcool ou des produits du tabac.
10. Toute personne qui achète de l'alcool pour des mineurs sera priée de quitter les lieux.
11. Les barmans s'abstiendront de servir de l'alcool à toute personne qui semble être en état d'ébriété.
12. Un préavis de 15 jours est nécessaire pour annuler une réservation. Si le contractant ne reçoit pas de préavis de 15 jours, l'acompte ne sera pas restitué.
13. Le paiement final sera effectué le jour du mariage ou le lendemain matin.
14. Tous les pourboires sont la propriété de Jubilee Lodge Marina.

NOM : _____

SIGNATURE : _____

DATE : _____

*si paiement par les FNP _____